

TelecityGroup France signe un accord de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

Cette PME en forte croissance s'est appuyée sur l'expertise des cabinets Boost'RH et Clevery Avocats pour gérer l'évolution de carrière de ses salariés tout en adaptant son organisation aux besoins de ses clients.

Paris, le 15 mars 2010 – TelecityGroup France, opérateur de data centres neutres premium a **signé le 21 juillet 2009 un accord de GPEC** avec les partenaires sociaux pour une durée de 3 ans, **une démarche rare pour une entreprise de moins de 50 salariés.**

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise. **Elle intéresse aujourd'hui également les chefs d'entreprise des PME, qui se préparent à la reprise ou au développement de leur société et qui ne gèrent pas seulement leur capital humain, mais également l'évolution de carrière et le développement des compétences de leurs salariés.**

TelecityGroup est spécialisée dans la conception, la construction et la gestion d'environnements hautement sécurisés et connectés qui permettent aux entreprises d'héberger leur infrastructure informatique. Les deux centres de données de l'entreprise situés en Ile de France, (bientôt rejoints par un troisième dont l'ouverture est prévue en septembre 2009) proposent des installations évolutives et hautement sécurisées pour l'hébergement et la gestion d'infrastructures informatiques et Internet, soutenues par une assistance technique 24 heures sur 24.

« TelecityGroup intervient dans un contexte économique extrêmement concurrentiel du fait de la conjonction de différents facteurs structurels du marché - concentration des acteurs des Télécommunications, exigences accrues en termes de qualité de service, tant au niveau du Support Client, que pour ce qui touche à la qualité, le suivi et la maintenance des infrastructures des sites », commente Stéphane Duproz, Directeur Général de TelecityGroup France.

L'entreprise **doit donc impérativement adapter son organisation et sa durée de travail aux besoins de sa clientèle.** A cette fin, il lui faut investir encore plus dans l'expertise de ses salariés, mieux communiquer avec eux, rendre ses techniciens plus autonomes, en particulier les équipes de nuit ou du weekend end, et reconnaître les compétences acquises et pratiquées.

Ainsi, TelecityGroup a fait appel à deux cabinets : Boost'RH dirigé par Philippe Caquet et spécialisé dans l'externalisation partielle ou totale de la RH pour les TPE/PME, et Clevery Avocats, dont Christophe Béheulière est l'Avocat Associé en charge du département Droit Social.

« Nous avons choisi de nous appuyer sur ces deux cabinets parfaitement complémentaires, car nous étions pressés de mettre en place cette nouvelle organisation », ajoute Olivia Girard, Responsable des Ressources Humaines de TelecityGroup France qui a été impliquée tout au long de ce projet.

Il s'agissait en effet de faire évoluer toute l'organisation, l'aménagement du temps de travail, la pratique de la formation, la reconnaissance de la compétence, le système de rémunération, ainsi que les conditions de travail : un gros chantier qui a duré plusieurs mois.

« Pour mener à bien ce projet, nous avons fait appel à la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Hauts de Seine, qui a légitimé notre projet et contribué à hauteur de 85% au financement des interventions des cabinets conseils. Sans cette aide, nous n'aurions pas pu mettre en œuvre ce projet dans sa globalité », ajoute Nicolas Buono, le Directeur des Opérations. « Boost'RH et Clevery Avocats nous ont très bien accompagné tout au long de notre démarche pour un résultat dont nous pouvons maintenant être fiers ».

Pour la société TelecitGroup, cet accord GPEC est considéré comme une nouvelle étape d'un processus de gestion des emplois et des compétences, qui continuera à évoluer au fil du temps pour accompagner les salariés **dans une véritable construction de leur parcours professionnel.**

Ce processus comprend aujourd'hui les sujets suivants : **entretien professionnel, entretien annuel, bilan de compétences, plan de formation renforcé, mise en place du DIF, ainsi que certaines mesures d'accompagnement des seniors.** De plus, un système de **reconnaissance des compétences et des responsabilités des salariés** a été mis en place en s'appuyant sur la création d'une méthode de pesée de poste, sur une cartographie des métiers et sur l'identification de passerelles entre postes et métiers.

Sont également pris en compte **le renouvellement de l'aménagement du temps de travail pour améliorer encore plus les conditions de travail** et répondre à l'évolution du métier, **la révision des systèmes de rémunérations, le suivi personnalisé et enfin le programme d'intégration et de tutorat pour les nouveaux embauchés.**

Face à un contexte économique en mouvement permanent et avec plus de 90 % du tissu économique français composé de TPE-PME-PMI (2,8 millions d'entreprises employant 13 millions de collaborateurs), les petites et moyennes entreprises doivent prendre aujourd'hui la mesure de l'intérêt de la Démarche GPEC dans l'amélioration de leur performance économique et sociale.

Au sujet de TelecitGroup :

TelecitGroup, opérateur leader de data centres neutres premium en Europe, offre des prestations d'hébergement et des services à valeur ajoutée souples et évolutifs.

TelecitGroup est spécialisé dans la conception, la construction et la gestion d'environnements hautement sécurisés et connectés qui permettent à ses clients d'héberger leurs infrastructures informatiques. Chacun de ses data centres agit comme un hub de connectivité et de contenu optimisant le stockage, le partage et la distribution de données, contenus et médias. En choisissant TelecitGroup, les entreprises réduisent leurs coûts d'infrastructure et améliorent leurs niveaux de connectivité et de fiabilité, tout en libérant leurs équipes pour qu'elles se concentrent sur leurs activités premières.

TelecityGroup démontre son leadership continu dans l'exploration et l'adoption de technologies qui permettent de réduire l'impact de ses opérations sur l'environnement. Ses data centres en France ont été les premiers dans le secteur de l'industrie à adhérer à l'offre Certificats Equilibre+ d'EDF attestant que l'équivalent de 21% de l'électricité consommée par TelecityGroup a bien été produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

TelecityGroup, dont le siège est situé à Londres, pilote 23 data centres à travers sept pays en Europe. Ces sites sont localisés dans les principaux centres d'affaires européens dont Amsterdam, Dublin, Francfort, Londres, Manchester, Milan, Paris et Stockholm. TelecityGroup est coté sur le London Stock Exchange (LSE:TCY).

Pour plus d'information: <http://www.telecitygroup.fr/>